

RAPPORT DU PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE SPECIALE DES COLLECTIVITES

Exercice 2021



SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT
DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE

SOCIETE D'AMENAGEMENT DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE (SA3M)



EXERCICE 2021

RAPPORT DU PRESIDENT

DE L'ASSEMBLEE SPECIALE DES COLLECTIVITES

AUX MEMBRES DE L'ASSEMBLEE SPECIALE DES COLLECTIVITES

L'Assemblée Spéciale des Collectivités, à la date du 31 décembre 2021, est représentée au Conseil d'Administration de la Société d'Aménagement de Montpellier Méditerranée Métropole en la personne de Monsieur Guy LAURET, ce dernier ayant été nommé Président par les Membres de l'Assemblée Spéciale lors de l'Assemblée Spéciale des Collectivités du 9 octobre 2020. L'Assemblée Spéciale est composée de :

- | | |
|------------------------------|--|
| • Monsieur Philippe MARTY | représentant la commune de Baillargues, |
| • Monsieur Serge ESCURET | représentant la commune de Castries, |
| • Madame Florence GRANJEAN | représentant la commune de Clapiers, |
| • Monsieur Gilles NURIT | représentant la commune de Cournonsec, |
| • Monsieur William ARS | représentant la commune de Cournonterral, |
| • Monsieur Franck FIANDINO | représentant la commune de Grabels, |
| • Monsieur Renaud CALVAT | représentant la commune de Jacou, |
| • Monsieur Jean-Luc SAVY | représentant la commune de Juvignac, |
| • Monsieur Joël SALGUES | représentant la commune de Lavérune, |
| • Madame Céline PINTARD | représentant la commune du Crès, |
| • Monsieur Benoit DELTOUR | représentant la commune de Pérols, |
| • Monsieur Denis LEJARS | représentant la commune de Prades le Lez, |
| • Madame Anne RIMBERT | représentant la commune de St Jean de Védas, |
| • Monsieur Maxime PONS | représentant la commune de St Georges d'Orques, |
| • Monsieur Jean Pierre LIONS | représentant la commune de Sussargues, |
| • Monsieur Guy LAURET | représentant la commune de Vendargues, |
| • Monsieur Thierry TANGUY | représentant la commune de Villeneuve les Maguelone. |

En application de l'article L 1524-5 alinéa 15 du Code Général des Collectivités Territoriales, vos représentants, ont l'honneur de vous faire ci-après, le compte rendu des activités de la société concernant l'exercice 2021, dans le cadre de l'exercice de leur mandat, et soumis à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle.

Première partie

Rapport de gestion
SA3M
Exercice 2021

1. VIE DE LA SOCIETE ET PRESENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE

1.1. Vie de la société

1.1.1. Actionnariat

Le tableau ci-dessous récapitule l'actionnariat et la répartition des postes d'administrateurs à la clôture de l'exercice écoulé.

SOCIETE D'AMÉNAGEMENT DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE (SA3M)
SITUATION ADMINISTRATIVE AU 31 décembre 2020

Capital de 1 770 000 euros divisé en 17 700 actions de 100 euros.

ADM	ACTIONNAIRES - ADMINISTRATEURS	%	Nb actions
	COLLECTIVITES TERRITORIALES et GROUPEMENTS	%	
	- MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE , représentée au CA par : Michaël DELAFOSSE– Président (AG) Michel ASLANIAN Genies BALAZUN Stéphane CHAMPAY Roger Yannick CHARTIER Hind EMAD Hervé MARTIN Jean Pierre RICO Arnaud MOYNIER Catherine RIBOT (censeur)	50,7909	8 990
	- VILLE DE MONTPELLIER , représentée au CA et AG par : Christophe BOURDIN (AG) Boris BELLANGER Clara GIMENEZ Mustapha LAOUKIRI	22,5988	4 000
	- VILLE DE CASTELNAU LE LEZ , représentée au CA et AG par : Frédéric LAFFORGUE	1,1299	200
	- VILLE DE LATTES , représentée au CA et AG par : Cyril MEUNIER	1,6949	300
	- REGION OCCITANIE MIDI PYRÉNÉES , représentée au CA et AG par : Patrice CANAYER Christian ASSAF Marie Thérèse MERCIER (AG)	10,0564	1 780
	- L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DES COLLECTIVITÉS , représentée au CA par : Guy LAURET, Président de l'Assemblée Spéciale		
	- VILLE DE BAILLARGUES , représentée à l'assemblée spéciale, censeur au CA et AG par : Philippe MARTY	0,8474	150
	- VILLE DE CASTRIES , représentée à l'assemblée spéciale, censeur au CA et AG par : Serge ESCURET	0,8474	150

- VILLE DE CLAPIERS , représentée à l'assemblée spéciale, censeur au CA et AG par : Florence GRANJEAN	0,8474	150
- VILLE DE COURNONSEC , représentée à l'assemblée spéciale, censeur au CA et AG par : Gilles NURIT	0,6779	120
- VILLE DE COURNONTERRAL , représentée à l'assemblée spéciale, censeur au CA et AG par : William ARS	0,8474	150
- VILLE DE GRABELS , représentée à l'assemblée spéciale, censeur au CA et AG par : Franck FIANDINO	0,8474	150
- VILLE DE JACOU , représentée à l'assemblée spéciale, censeur au CA et AG par : Renaud CALVAT	0,8474	150
- VILLE DE JUVIGNAC , représentée à l'assemblée spéciale et AG par : Jean-Luc SAVY	0,8474	150
- VILLE DE LAVERUNE , représentée à l'assemblée spéciale, censeur au CA par : Joël SALGUES représentée à l'assemblée générale par : Paloma PERVENT	0,6779	120
- VILLE DE LE CRES , représentée à l'assemblée spéciale, censeur au CA et AG par : Céline PINTARD	0,8474	150
- VILLE DE PEROLS , représentée à l'assemblée spéciale, censeur au CA et AG par : Benoit DELTOUR	0,8474	150
- VILLE DE PRADES LE LEZ , représentée à l'assemblée spéciale, censeur au CA et AG par : Denis LEJARS	0,6779	120
- VILLE DE SAINT JEAN DE VEDAS , représentée à l'assemblée spéciale par : Anne RIMBERT représentée au poste de censeur au CA par : Jacques BRUGUIERE représentée à l'assemblée générale par : François RIO	0,8474	150
- VILLE DE SAINT GEORGES D'ORQUES , représentée à l'assemblée spéciale, censeur au CA et AG par : Maxime PONS	0,8474	150
- VILLE DE SUSSARGUES , représentée à l'assemblée spéciale, censeur au CA et AG par : Jean Pierre LIONS	0,6779	120
- VILLE DE VENDARGUES , représentée à l'assemblée spéciale, censeur au CA et AG par : Guy LAURET	0,8474	150
- VILLE DE VILLENEUVE LES MAGUELONE , représentée à l'assemblée spéciale, censeur au CA et AG par : Thierry TANGUY	0,8474	150
	100 %	17 700

La société est composée de :

22 actionnaires, 18 administrateurs, 17 censeurs.

Le Conseil d'Administration s'est réuni les 9 avril 2021, 28 mai 2021 et 23 juillet 2021.

Une Assemblée Générale Ordinaire a approuvé les comptes 2020, le 25 juin 2021.

Les changements intervenus dans l'année sont :

Pour la Région Occitanie :

Par suite des élections régionales des 20 et 27 juin 2021, la Région Occitanie, actionnaire de la SA3M à hauteur de 1 780 actions et disposant de 2 sièges au Conseil d'Administration, a désigné ses représentants permanents au sein du Conseil d'Administration de la Société.

Elle était jusqu'à présent représentée au Conseil d'Administration par :

- Monsieur Christian ASSAF (*renouvelé*)
- Monsieur Christian DUPRAZ (*partant*)

Madame Marie-Thérèse MERCIER représentait la Région Occitanie au sein de l'Assemblée Générale.

Suivant délibération en date du 23 juillet 2021, la Commission Permanente a désigné ses nouveaux représentants :

- Monsieur Christian ASSAF (*renouvelé*)
- Monsieur Patrice CANAYER (*nouveau*)

Madame Marie-Thérèse MERCIER représentera la Région Occitanie au sein de l'Assemblée Générale.

Pour la Ville de Clapiers :

La Ville de Clapiers dispose d'un siège au sein de l'Assemblée Spéciale avec un droit de vote proportionnel aux actions détenues soit 150 actions sur les 2 430 détenues par les membres de l'Assemblée Spéciale.

Elle était jusqu'à présent représentée à l'Assemblée Spéciale par Monsieur François MASSELOT qui occupait également le poste de Censeur au Conseil d'Administration et de représentant au sein de l'Assemblée Générale de la SA3M.

Suivant délibération en date du 11 octobre 2021, le Conseil Municipal a désigné Madame Florence GRANJEAN pour le représenter dans tous les organes de gestion de la Société.

Pour la Ville de Prades-le-Lez :

La Ville de Prades-le-Lez dispose d'un siège au sein de l'Assemblée Spéciale avec un droit de vote proportionnel aux actions détenues soit 120 actions sur les 2 430 détenues par les membres de l'Assemblée Spéciale.

Elle était jusqu'à présent représentée à l'Assemblée Spéciale par Madame Mélanie MARQUET qui occupait également le poste de Censeur au Conseil d'Administration et de représentante au sein de l'Assemblée Générale de la SA3M.

Suite à la démission de Madame MARQUET et suivant délibération en date du 24 novembre 2021, le Conseil Municipal a désigné Monsieur Denis LEJARS pour le représenter dans tous les organes de gestion de la Société.

1.1.2. Personnel de la société

Effectifs

Au 31 décembre 2021, l'effectif de la SA3M se composait de 11 personnes soit 10.2 ETP, tous en CDI.

Association des salariés aux résultats : participation, intéressement, PEE

Dans le cadre de l'accord UES, signé le 15 novembre 2010, les salariés de la SA3M bénéficient de la politique d'épargne salariale commune à l'ensemble des membres de l'UES (SERM, SA3M et GIE SERM SA3M).

1.1.3. Locaux de l'entreprise

Sur l'exercice 2020, la SA3M a pris à bail auprès d'ACM des locaux sis CAP DOU MAIL - 1238 Avenue Heidelberg, 34 000 MONTPELLIER afin d'y ouvrir une maison de projets pour les opérations de rénovation urbaine Mosson et Cévennes

Le Groupe est déployé sur 5 sites :

- Etoile Richter
- La Vigie
- Grand Cœur
- Maison de Projets – La Mosson
- Maison de Projets - Cévennes

1.1.4. Contrôles externes

Aucun contrôle externe n'a été réalisé en 2021.

1.2. Présentation des comptes annuels

Nous vous proposons de vous présenter dans cette partie du rapport de gestion les **résultats les plus significatifs**, dans les domaines comptables et financiers.

Nous vous proposons de vous présenter dans cette partie du rapport de gestion les **résultats les plus significatifs**, dans les domaines comptables et financiers.

Les comptes présentés ne comprennent aucun changement de méthodes de présentation d'évaluation

Événements postérieurs à la clôture de l'exercice :

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation. A la date d'arrêté des comptes des états financiers au 31/12/2021, en tenant compte des mesures sanitaires mises en oeuvre et annoncées par les autorités, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause d'une part la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation et d'autre part la valeur de ses actifs. Les conséquences de la crise sanitaire sur la société ne sont cependant pas déterminables à date.

Principales décisions de gestion prises au cours de l'exercice

Aucune

Analyse économique-financière

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

En vue de donner une vue claire et synthétique de l'activité de la société et de son évolution, nous vous présenterons ci-après les chiffres les plus significatifs.

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	1 770 000,00	1 770 000,00	1 770 000,00	1 770 000,00	1 770 000,00
Nombre d'actions ordinaires	17 700,00	17 700,00	17 700,00	17 700,00	17 700,00
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	21 130 688,89	33 648 863,96	31 865 230,77	50 524 730,48	50 358 117,23
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	3 194 750,54	1 221 366,50	3 181 938,99	1 909 899,26	4 550 567,10
Impôts sur les bénéfices	436 317,00	289 989,00	504 570,00	611 006,00	671 062,00
Participation des salariés	393 584,01	458 730,88	695 415,68	301 205,97	999 077,20
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	941 890,78	755 744,55	1 140 788,41	1 530 755,25	1 895 953,93
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	133,61	26,70	111,97	56,37	162,74
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	53,21	42,70	64,45	86,48	107,12
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés	7	7	8	8	9
Montant de la masse salariale	406 720,12	408 475,03	420 356,79	445 120,80	489 209,91
Montant des sommes versées en avantages sociaux	195 071,84	184 759,29	197 861,83	201 971,18	212 740,63

Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance comptabilisés à fin 2021 comprennent :

- La neutralisation du résultat intermédiaire provisoire des opérations d'aménagement concédées aux risques et profits du concédant (28.55 M€)
- Un produit constaté d'avance de 0.91 M€ relatif aux rémunérations des concessions MOSSON et CEVENNES (1.08 M€ avaient été constatés fin 2020, 0.17 M€ ont été repris en 2021).
- Les importantes évolutions de planning et de financement en 2020 justifiaient ce produit constaté d'avance.
- Des avenants aux CRAC 2020 ont acté d'un nouveau phasage de rémunérations.
- La reprise du produit constaté d'avance constaté en 2020 s'étale sur la durée restante des concessions.

1.2.1. Chiffre d'affaires / production nette

- CHIFFRE D'AFFAIRES / PRODUCTION NETTE

Le chiffre d'affaires généré sur l'exercice 2021 atteint 50 358 117 € contre 50 524 730 € à fin 2020.

La production stockée termine en 2021 à 13 970 659 € contre 5 274 668 € à fin 2020, avec notamment des acquisitions importantes sur Restanque, Mosson, Cambacérès, Ode à la Mer et La Pompignane.

Ainsi, les produits d'exploitation s'élèvent en 2021 à 79 050 983 € contre 70 813 568 € à fin 2020.

- CHARGES FISCALEMENT NON DEDUCTIBLES

Pour l'exercice 2021, aucune charge fiscalement non déductible, prévue aux articles 39.4 et 223 quater du Code Général des Impôts n'est à mentionner.

• Compte de résultat ventilé par activité

Nous avons choisi de vous présenter ci-après le compte de résultat de la société ventilé par activité. Compte tenu de son activité spécifique, cette présentation vous permettra une analyse pertinente de l'activité intrinsèque de notre société, dont les valeurs sont présentées dans la colonne « fonctionnement ».

Les autres colonnes vous permettent par ailleurs d'isoler les différents flux financiers propres à chacune des activités de la société.

Compte-tenu de l'investissement des salariés du groupe SERM-SA3M dans l'élaboration du plan stratégique et le rapprochement avec ACM, une prime exceptionnelle a été provisionnée dans les comptes.

	FONCTION- NEMENT	MANDATS	CONCESSION		TOTAL NET
			D'AM.	TYPE 7	
Ventes de marchandises					
Productions vendues de biens			48 385	-60	48 325
Production vendues de services	2 015		-182	200	2 033
CHIFFRES D'AFFAIRES	2 015		48 203	140	50 358
Production stockée			13 971		13 971
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises amortiss.,provis., transf.charges	9 214		5 509		14 722
Autres produits	0				0
PRODUITS EXPLOITATION	11 228		67 683	140	79 051
Achats de marchandises					
Variation de stocks de marchandises					
Achats matières premières, approvision.					
Variation des stocks [mat.premières]					
Autres achats & charges externes	6 825		62 186	140	69 152
Impôts, taxes & versements assimilés	90				90
Salaires & traitements	489				489
Charges sociales	213				213
Dotations amortissement s/immobilisations					
Dotations aux provisions s/immobilisations					
Dotations aux provisions s/actif circulant					
Dotations provisions risques & charges	167		3 157		3 324
Autres charges	0		2 340		2 340
CHARGES EXPLOITATION	7 784		67 683	140	75 607
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 444				3 444
BENEF.OPE FAITES EN COMMUN					
PERTE OPE FAITES EN COMMUN					
Produits financiers de participation					
Produits autres valeurs mobilières					
Autres intérêts & produits assimilés	11				11
Reprises s/provisions, transferts charges	135				135
Différences positives de change					
Produits nets cessions valeurs mob.placements					
PRODUITS FINANCIERS	146				146
Dotations financières amortiss.,provisions					
Intérêts & charges assimilées	4				4
Différences négatives de change					
Charges nette cessions valeurs mob.placement					
CHARGES FINANCIERES	4				4
RESULTAT FINANCIER	142				142
RESULTAT COURANT AVANT IS	3 586				3 586

Montants en milliers d'euros

	FONCTION- NEMENT	MANDATS	CONCESSION		TOTAL NET
			D'AM.	TYPE 7	
Produits exceptionnels s/ope.gestion					
Produits exceptionnels S/opé. en capital					
Reprises provisions & transferts de charges					
PRODUITS EXCEPTIONNELS					
Charges exceptionnelles s/opé.gestion					
Charges exceptionnelles s/opé en capital	20				20
Dotations exceptionnelles amortiss..provisions					
CHARGES EXCEPTIONNELLES	20				20
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-20				-20
Participation et intéressement ds salariés	999				999
Impôts sur les bénéfices	671				671
TOTAL PRODUITS	11 374		67 683	140	79 197
TOTAL CHARGES	9 478		67 683	140	77 301
RESULTAT NET	1 896				1 896
<i>Montants en milliers d'euros</i>					

1.2.2. Bilan

- **Bilan Global**

Le total bilan s'élève à 233 257 854 € sur l'exercice 2021 contre 215 742 480 € à fin 2020 soit une évolution de + 17 515 374 € dont :

- + 10 183 207 € sur l'encours de production, avec notamment d'importantes acquisitions (dont 4 M€ d'acquisitions sur Restanque, 4 M€ sur Mosson, 2 M€ sur Cambacérès, 2 M€ sur Ode à la Mer),
- + 20 487 533 € sur les disponibilités (dont +19 570 818 € sur le compte commun opérations du fait d'un bon niveau d'encaissements).

Il est à noter que les investissements nécessaires sur les concessions d'aménagement ont été financés par un recours à l'emprunt important de 39 190 931 €. Dans le même temps, 28 593 729 € d'emprunts ont été remboursés.

Le bilan est présenté en annexe de ce document.

- **Bilan ventilé par activité (en colonnes)**

Tout comme pour le compte de résultat, nous avons choisi de vous présenter ci-après le bilan de la société ventilé par activité. Compte tenu de son activité spécifique, cette présentation vous permettra une analyse pertinente de l'activité intrinsèque de notre société, dont les valeurs sont présentées dans la colonne « fonctionnement ».

Les autres colonnes vous permettent par ailleurs d'isoler les différents flux financiers propres à chacune des activités de la société.

ACTIF

	FONCTION-	MANDATS	CONCESSION		TOTAL NET
	NEMENT		D'AM.	TYPE 7	
Capital Souscrit Non Appele					
Frais d'établissement					
Frais de Recherche & développement					
Concessions, Brevets, Droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, Outillage					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations en cours					
Avances & Acomptes					
Participations par Mise en Equivalence					
Autres participations					
Créances Rattachées à des participations					
Autres Titres immobilisés					
Prêts					
Autres Immobilisations Financières	6		943		948
ACTIF IMMOBILISE	6		943		948
Stocks de Matières Premières					
Stocks d'en-cours de production de biens					
Stocks en-cours production de services			185 783		185 783
Stocks de produits intermédiaires, finis					
Stocks de Marchandises					
Avances, acomptes versés s/commandes	0	326	22		348
Créances clients & comptes rattachés	5	91	1 471		1 567
Autres créances	3 730	2 193	2 796	-1	8 718
Capital souscrit, appelé non versé					
Valeurs mobilières de placement	1 600				1 600
Disponibilités	33 708	144			33 852
Charges constatées d'avance	10		431		441
ACTIF CIRCULANT	39 053	2 754	190 503	-1	232 309
Charges à répartir s/plsrs exercices					
Primes remboursement des obligations					
Ecart de conversion actif					
TOTAL GENERAL	39 059	2 754	191 446	-1	233 258
Comptes de liaison	26 452	8 708	59 684	73	94 918
TOTAL AVEC COMPTES DE LIAISON	65 511	11 462	251 130	72	328 176
<i>Montants en milliers d'euros</i>					

PASSIF

	FONCTION- NEMENT	MANDATS	CONCESSION		TOTAL NET
			D'AM.	TYPE 7	
Capital social	1 770				1 770
Primes d'émission, de fusion, d'apport					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	177				177
Réserves statutaires & contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	3 606				3 606
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 896				1 896
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
CAPITAUX PROPRES	7 449				7 449
Produits des émissions de titres participatifs					
Apport du concédant					
AUTRES FONDS PROPRES					
Provisions pour risques	288		547		836
Provisions pour charges			3 157		3 157
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	288		3 704		3 993
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts & dettes auprès etb crédit	2		146 607		146 609
Emprunt & dettes fi divers		24	28 305	1	28 331
Avances & acomptes reçus			2 965		2 965
Dettes fournisseurs & cptes rattachés	1 678	1 479	896	11	4 064
Dettes fiscales & sociales	395		238		633
Dettes sur immob & cptes rattachés					
Mandants					
Autres Dettes	23	9 720	7		9 750
Produits constatés d'avance	910		28 495	60	29 466
DETTES	3 007	11 224	207 512	72	221 816
Ecart de conversion passif					
TOTAL GENERAL	10 745	11 224	211 216	72	233 258
Comptes de liaison	54 766	238	39 914		94 918
TOTAL AVEC COMPTES DE LIAISON	65 511	11 462	251 130	72	328 176
<i>Montants en milliers d'euros</i>				-0	-0

- **Capital, situation nette, capitaux (ou fonds propres)**

Par le fait de l'incorporation des résultats, les capitaux propres s'élèvent à 5 553 468 € à fin 2020 pour un capital social de 1 770 000 €.

Le capital social est totalement reconstitué depuis 2016.

- **Informations sur les délais de paiement**

Le tableau ci-joint présente les délais de paiement contractuels selon le format demandé par le décret n° 2015-1553 du 27 novembre 2015, article 3 : L'article D. 441-4.

Aucune facture n'a été exclue de l'extraction.

	Article D. 441 II.- 1° : Factures <u>reçues</u> ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice						Article D. 441 II.- 2° : Factures <u>émises</u> ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice					
	<i>0 jour (indicatif)</i>	<u>1 à 30 jours</u>	<u>31 à 60 jours</u>	<u>61 à 90 jours</u>	<u>91 jours et plus</u>	<u>Total (1 jour et plus)</u>	<i>0 jour (indicatif)</i>	<u>1 à 30 jours</u>	<u>31 à 60 jours</u>	<u>61 à 90 jours</u>	<u>91 jours et plus</u>	<u>Total (1 jour et plus)</u>
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre cumulé de factures concernées	2673	X				3760	167	X				607
Montant cumulé des factures concernées TTC	94 177 829,27	59 853 469,24	2 754 059,16	1 119 893,01	1 076 750,46	64 804 171,87	28 157 496,58	9 990 614,60	942 631,37	519 912,72	1 523 070,70	12 976 229,39
Pourcentage du montant total TTC des factures reçues dans l'année	59,24%	37,65%	1,73%	0,70%	0,68%	40,76%	X					
Pourcentage du montant total TTC des factures émises dans l'année	X						68,45%	24,29%	2,29%	1,26%	3,70%	31,55%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues												
Montant total des factures exclues												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L.443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	<input type="checkbox"/> Délais contractuels : (préciser) <input checked="" type="checkbox"/> Délais légaux : (préciser)						<input type="checkbox"/> Délais contractuels : (préciser) <input checked="" type="checkbox"/> Délais légaux : (préciser)					

- **Proposition d'affectation du résultat net annuel**

Le résultat net au titre de l'exercice 2021 s'élève à **1 895 953,53 €**.

Il est proposé d'affecter le résultat en report à nouveau.

Les capitaux propres, après affectation, s'établissent à 7 449 422 € contre 5 553 468 € à fin 2020, après distribution de dividendes, et se ventilent comme suit :

Capital social	1 770 000 €
Réserve légale	177 000 €
Report à nouveau	5 502 422 €
TOTAL CAPITAUX PROPRES	7 449 422 €

- **Dividendes distribués au cours des trois exercices précédents**

Au titre des résultats de l'année 2019, 1 090 236,18 € ont été distribués aux actionnaires sous forme de dividendes en 2020.

2. ACTIVITE OPERATIONNELLE DE L'EXERCICE ECOULE

Au cours de l'année 2021, la société a poursuivi la réalisation des opérations confiées par ses clients. Elle s'est vue confier 7 nouveaux mandats (dont les mandats de réalisation Arceaux Peyrou Foch et Comédie Esplanade Triangle).

Le chiffre opérations, représentant les dépenses d'investissement de l'exercice, termine à 103.8 M€ TTC en 2021 (dont 16.5 M€ HT d'acquisitions) contre 109.9 M€ TTC en 2020.

Pour l'année 2022, les prévisions budgétaires prévoient un chiffre opérations de 135.8 M€ dont 79 % en concessions d'aménagement.

En février 2022, la Russie a initié une action militaire contre l'Ukraine. A ce jour, la société estime que cet évènement n'aura pas d'impact direct sur l'activité de la société en 2022.

3. ACTIVITE EN RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Aucune

4. COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le mandat actuel des Commissaires aux Comptes titulaire MAZARS CPA, et suppléant MAZARS ASC, d'une durée de 6 ans, arrive à échéance à l'Assemblée Générale devant statuer sur la clôture des comptes au 31 décembre 2021.

Dans ce contexte, l'Assemblée Générale Ordinaire doit procéder à la nomination pour du commissaire aux comptes titulaire et du commissaire aux comptes suppléant, pour un mandat légal couvrant les exercices 2022 à 2027.

Dans le cadre du code la commande publique, un appel d'offres ouvert a été lancé le 25/02/2022 avec publication d'un avis d'appel public à concurrence au JOUE et sur le site Achatpublic. La date limite de remise des offres était prévue le 25/03/2022 à 12h.

Le marché à attribuer est composé d'une mission de base et de deux missions complémentaires :

- La mission de base : Certification des comptes sociaux
- Mission complémentaire n° 1 : certification des comptes des opérations en phase de clôture technique, administrative, comptable et financière
- Mission complémentaire n° 2 : certification des états financiers nécessaires à l'obtention d'une subvention ou à la mobilisation d'un emprunt

La Commission des Marchés de la SA3M s'est réunie le 17/05/2022.

Cinq plis ont été reçus dans les délais impartis.

Une offre a été jugée irrégulière. Quatre plis ont donc été admis à l'analyse des offres. L'offre économiquement la plus avantageuse a été déterminée à l'issue d'un classement, selon les critères suivants :

Pondération	Critère	Notation
70 %	Qualité de la note méthodologique	/ 10 selon mémoire demandé
30 %	Prix des prestations	/ 10 La formule de notation du prix des prestations est la suivante : Note du prix = Pmd/Po x 10 Po = prix de l'offre examinée Pmd = prix de l'offre la moins disant

Détail des critères techniques :

- La stratégie d'audit envisagée au regard des caractéristiques de la société (noté sur 3.5),
- La méthodologie et l'organisation de la mission proposée pour la réalisation des prestations, incluant un planning prévisionnel des interventions (phasage et nombre d'heures décomposées par profil de collaborateurs et niveau d'expertise pour la mission de certification des comptes et pour les missions témoins de la partie « accord-cadre ») (noté sur 3.0),
- Les moyens humains affectés pour la réalisation des prestations (curriculum vitae des intervenants proposés pour le secteur concerné ; curriculum vitae du commissaire aux comptes titulaire et du suppléant ou organisation de la suppléance) (noté sur 3.5).

Après l'analyse des offres selon les critères techniques et financiers, la Commission des Marchés de la SA3M a décidé de retenir les offres de MAZARS CPA, présentant l'offre économiquement la plus avantageuse :

MAZARS CPA – Mission de contrôle légal et de certification des comptes : 211 200 € HT / 6 exercices

C'est sur la base de cette analyse que nous proposons à l'Assemblée Générale Ordinaire de retenir MAZARS CPA en tant que Commissaires aux comptes titulaires et la SARL CBA, en qualité de Commissaire aux comptes suppléant, pour une durée de 6 exercices, tel que prévu par les dispositions légales.

Seconde partie

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

1. GOUVERNANCE

Par délibération en date du 02 février 2010, le conseil d'administration a opté pour la séparation des fonctions de président et de directeur général.

2. DIRIGEANTS, ADMINISTRATEURS, COMMISSAIRES AUX COMPTES, CENSEURS

Le président du conseil d'administration, Monsieur Michaël DELAFOSSE a été désigné par délibération du conseil d'administration du 9 octobre 2020, pour la durée de son mandat d'administrateur.

Le directeur général, Monsieur Christophe PEREZ a été désigné par délibération du conseil d'administration du 18 septembre 2014 et renouvelé dans ses fonctions par délibération du conseil d'administration du 9 juin 2020 pour une durée de 7 ans.

Par décision du Conseil d'Administration du 23 juillet 2021, le mandat de Christophe PEREZ a été révoqué à effet au 15 septembre 2021.

Le Conseil d'Administration du même jour a désigné Cédric GRAIL en qualité de Directeur Général de la société à compter du 16 septembre 2021 pour une durée de 5 ans expirant au 15 septembre 2026.

2.1. Limitation de pouvoirs

Aucune limitation de pouvoirs n'a été apportée.

2.2. Mandats des administrateurs, commissaires aux comptes et censeurs

Le tableau ci-dessous récapitule les mandats des administrateurs et commissaires aux comptes, censeurs.

ADMINISTRATEURS - DESIGNATION - RENOUELEMENT - MANDAT - DUREE - DATE AGO

Noms des administrateurs	Durée mandat	Date de renouvellement				
	Statuts	AGO	AGO	AGO	AGO	AGO
Michaël DELAFOSSE – Président (AG)	Fin de mandat de la collectivité délibérante					
Michel ASLANIAN						
Genies BALAZUN						
Stéphane CHAMPAY						
Roger Yannick CHARTIER						
Hind EMAD						
Hervé MARTIN						
Jean Pierre RICO						
Arnaud MOYNIER						
Christophe BOURDIN (AG)						
Boris BELLANGER						
Clara GIMENEZ						
Mustapha LAOUKIRI						
Christian DUPRAZ						
Christian ASSAF						
Frédéric LAFFORGUE (AG)						
Cyril MEUNIER (AG)						
Guy LAURET						

Noms des commissaires aux comptes	Durée mandat	Date de renouvellement				
	Statuts	AGO	AGO	AGO	AGO	AGO
Titulaire : Cabinet MAZARS CPA, représenté par M. CAMOIN	6 ans		28/06/2016			
Suppléant : MAZARS ASC	6 ans		28/06/2016			

Noms des censeurs	Durée mandat	Date AGO	Renouvellement			
Catherine RIBOT	Fin de mandat de la collectivité délibérante					
Philippe MARTY						
Serge ESCURET						
Florence GRANJEAN						
Gilles NURIT						
William ARS						
Céline PINTARD						
Franck FIANDINO						
Renaud CALVAT						
Jean Luc SAVY						
Joël SALGUES						
Benoit DELTOUR						
Denis LEJARS						
Jacques BRUGUIERE						
Maxime PONS						
Jean Pierre LIONS						
Thierry TANGUY						

Les changements intervenus dans l'année sont :

Pour la Région Occitanie :

Par suite des élections régionales des 20 et 27 juin 2021, la Région Occitanie, actionnaire de la SA3M à hauteur de 1 780 actions et disposant de 2 sièges au Conseil d'Administration, a désigné ses représentants permanents au sein du Conseil d'Administration de la Société.

Elle était jusqu'à présent représentée au Conseil d'Administration par :

- Monsieur Christian ASSAF (*renouvelé*)
- Monsieur Christian DUPRAZ (*partant*)

Madame Marie-Thérèse MERCIER représentait la Région Occitanie au sein de l'Assemblée Générale.

Suivant délibération en date du 23 juillet 2021, la Commission Permanente a désigné ses nouveaux représentants :

- Monsieur Christian ASSAF (*renouvelé*)
- Monsieur Patrice CANAYER (*nouveau*)

Madame Marie-Thérèse MERCIER représentera la Région Occitanie au sein de l'Assemblée Générale.

Pour la Ville de Clapiers :

La Ville de Clapiers dispose d'un siège au sein de l'Assemblée Spéciale avec un droit de vote proportionnel aux actions détenues soit 150 actions sur les 2 430 détenues par les membres de l'Assemblée Spéciale.

Elle était jusqu'à présent représentée à l'Assemblée Spéciale par Monsieur François MASSELOT qui occupait également le poste de Censeur au Conseil d'Administration et de représentant au sein de l'Assemblée Générale de la SA3M.

Suivant délibération en date du 11 octobre 2021, le Conseil Municipal a désigné Madame Florence GRANJEAN pour le représenter dans tous les organes de gestion de la Société.

Pour la Ville de Prades-le-Lez :

La Ville de Prades-le-Lez dispose d'un siège au sein de l'Assemblée Spéciale avec un droit de vote proportionnel aux actions détenues soit 120 actions sur les 2 430 détenues par les membres de l'Assemblée Spéciale.

Elle était jusqu'à présent représentée à l'Assemblée Spéciale par Madame Mélanie MARQUET qui occupait également le poste de Censeur au Conseil d'Administration et de représentante au sein de l'Assemblée Générale de la SA3M.

Suite à la démission de Madame MARQUET et suivant délibération en date du 24 novembre 2021, le Conseil Municipal a désigné Monsieur Denis LEJARS pour le représenter dans tous les organes de gestion de la Société.

2.3. Autres mandats

Le tableau récapitule les différents mandats ou fonctions exercées par les différents mandataires sociaux.

DIRIGEANTS – ADMINISTRATEURS – COMMISSAIRES AUX COMPTES – CENSEURS

Nom du mandataire	Qualité ou fonctions	Nom de la société et adresse
Cédric GRAIL	<p>Directeur Général</p> <p>Directeur Général</p> <p>Administrateur unique</p> <p>Représentant la SERM, Présidente</p> <p>Représentant Energies du Sud, Présidente</p> <p>Représentant SERM.ID, Présidente</p> <p>Représentant la SERM, Gérante</p>	<p>SA3M</p> <p>SERM</p> <p>GIE SERM SA3M</p> <p>ENERGIES DU SUD</p> <p>SERM.ID</p> <p>HELIOTAM</p> <p>SPMM</p> <p>AMMPV</p> <p>SPAC</p> <p>MH2</p> <p>SASU CASSIOPEE</p> <p>SCCV ANDROMEDE</p> <p>SCCV MUSEE EAI</p>
Michael DELAFOSSE	<p>Président</p> <p>Président</p> <p>Maire</p> <p>Président</p> <p>Représentant à l'AG et Conseil de Surveillance</p> <p>Représentant à l'AG et Conseil d'Administration</p>	<p>SERM</p> <p>SA3M</p> <p>Ville de Montpellier</p> <p>Montpellier Méditerranée Métropole</p> <p>Aéroport International de Montpellier Méditerranée</p> <p>MIN – SOMIMON MERCADIS</p>
Michel ASLANIAN	<p>Administrateur</p> <p>Gérant</p>	<p>SERM</p> <p>SA3M</p> <p>SOMIMON</p> <p>Groupe Mayor (Pérols)</p> <p>Mayor Formation (Pérols)</p> <p>EFORS (Pérols)</p>
Genies BALAZUN	<p>Administrateur</p> <p>Maire</p> <p>Conseiller métropolitain</p> <p>Administrateur</p>	<p>SA3M</p> <p>Restinclières</p> <p>Montpellier Méditerranée Métropole</p> <p>Orchestre opéra de Montpellier</p> <p>Domaine d'O</p>

Stéphane CHAMPAY	Administrateur Maire Conseiller métropolitain Vice-Président Membre du Conseil d'Administration Président	SA3M Le Crès Montpellier Méditerranée Métropole SIVOM Bérange Cadoule Salaison OPH ACM Régie des Eaux de 3M CCAS Le Crès
Roger Yannick CHARTIER	Administrateur Conseiller métropolitain Adjoint au maire	SA3M Montpellier Méditerranée Métropole Ville de Montpellier
Hind EMAD	Administratrice Vice-Présidente Représentant Montpellier Méditerranée Métropole Représentant Montpellier Méditerranée Métropole Représentant Montpellier Méditerranée Métropole	SA3M Montpellier Méditerranée Métropole Eurobiomed Montpellier Events Société d'Accélération de Transfert de Technologie SATT AxLR
Hervé MARTIN	Administrateur représentant Montpellier Méditerranée Métropole Adjoint au Maire Conseiller métropolitain Suppléant Administrateur représentant la Ville de Montpellier Suppléant Comité Directeur	SA3M Syndicat Mixte des Transports en commun de l'Hérault - Hérault Transport (SMTCH°) Association de Promotion des Flux Touristiques et Economiques (APFTE) Ville de Montpellier Montpellier Méditerranée Métropole CT Lycée des Métiers Pierre Mendès France Université de Montpellier. Faculté des sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) Commission Rayonnement et attractivité du territoire CT Centre Equestre de Grammont CREPS Ligue Occitanie de Handball CE Elémentaire Berthe Morisot EREA Lycée Jean Mermoz Commission de contrôle des comptes de la Ville Commission d'évaluation des transferts de charge Commission régionale de la jeunesse, des sports, de la vie associative Association des Maires 34

Jean Pierre RICO	Maire Administrateur (Pérols) Administrateur 3M Conseiller métropolitain Représentant 3M Délégué 3M	Pérols SPLA l'Or Aménagement SPL Occitanie Events SA3M Office de Tourisme et des Congrès de Montpellier Méditerranée Métropole Transports de l'Agglomération de Montpellier (TAM) Montpellier Méditerranée Métropole Syndicat mixte des transports en commun de l'Hérault – Hérault Transports Syndicat d'Assainissement des Terres de l'Etang de l'Or (SIATEO) Syndicat Mixte du bassin du Lez (SYBLE) Syndicat Mixte du Bassin de l'Or (SYMBO) Aérodrome Montpellier Méditerranée Métropole (Commission consultative Economique) Aéroport International de Montpellier Méditerranée (Commission consultative de l'Environnement de l'aéroport) Régie des EAux Mise en place de la police des transports et aires d'accueil des gens du voyage
Arnaud MOYNIER	Administrateur Maire Conseiller métropolitain Associé gérant	SA3M Beaulieu Montpellier Méditerranée Métropole EARL Domaine COSTE MOYNIER
Patrice CANAYER	Administrateur Conseiller Régional Administrateur Membre du Conseil Artistique Titulaire	SA3M Région Occitanie – Délégation attractivité et rayonnement de l'Occitanie SA3M Agence de Développement Economique Occitanie Comité Régional de Tourisme et de Loisirs Région Occitanie/Midi Pyrénées-Méditerranée Etablissement Public Régional Port Sud de France – SETE Agence Régionale de l'Aménagement et de la Construction Occitanie (SEM) Agence Régionale de l'Energie et du Climat (SEM) Agence Régionale de l'Energie et du Climat Occitanie (SPL) Montpellier Events (SEM) Occitanie Events (SPL) SPL Aéroportuaire Régionale Centre Régional d'Art Contemporain de Sète Agence de Développement Economique Occitanie (SEM Sud de France) Centre des ressources, d'expertise et de performance sportive - Montpellier

	Montpellier	Commission des halles et marchés Commission consultative des services publics locaux Collège jeu de mail
Mustapha LAOUKIRI	Administrateur Adjoint au Maire Administrateur Vice-Président	SA3M MONTPELLIER Association APS34 Caisse Crédit Mutuel Montpellier Alco
Cyril MEUNIER	Administrateur Maire Vice-Président Président Président Président du CA	SA3M Lattes Montpellier Méditerranée Métropole SYBLE OT Montpellier Montpellier Events
Frédéric LAFFORGUE	Administrateur Maire Vice-Président Conseiller Régional	SA3M Castelnau le Lez Montpellier Méditerranée Métropole Conseil Régional Occitanie / Pyrénées Méditerranée
Catherine RIBOT	Censeure représentant Montpellier Méditerranée Métropole Présidente de la Commission d'Appels d'offres Conseillère municipale Conseillère métropolitaine Titulaire Administratrice Suppléante Membre Membre du Conseil d'Administration Suppléante au Conseil d'Administration	SA3M Montpellier Méditerranée Métropole et Ville de Montpellier Ville de Montpellier Montpellier Méditerranée Métropole Commission Animation du Territoire Montpellier Méditerranée Métropole Opéra et Orchestre National de Montpellier Occitanie Pyrénées-Méditerranée présidente de la CAO Commission d'évaluation de transfert des charges Ville de Montpellier Commission ressources Ville de Montpellier AFIGESE Association Finance Gestion Evaluation des collectivités territoriales Ville de Montpellier SERM Commission des Halles et Marchés Ville de Montpellier Conseil d'Ecole KURUSAWA, Simon Bolivar, Gandhi Collège des Garrigues Collège Escholliers de la Mosson
Philippe MARTY	Censeur Adjoint au Maire	SA3M Baillargues

Serge ESCURET	Censeur Adjoint au Maire Vice-Président	SA3M Castries Syndicat Mixte de Garrigues Campagne
Florence GRANJEAN	Censeure Conseillère municipale déléguée à l'urbanisme et au l'aménagement durable	SA3M Clapiers
Gilles NURIT	Censeur Adjoint au Maire	SA3M Cournonsec
William ARS	Maire Censeur Administrateur, membre du bureau Conseiller délégué Administrateur	Cournonterral SA3M ACM Habitat Montpellier Méditerranée Métropole Mission locale des jeunes
Céline PINTARD	Censeure Adjointe au Maire Conseillère Communautaire Membre du Conseil d'Administration	SA3M Le Crès Montpellier Méditerranée Métropole Collège Voie Domitienne
Franck FIANDINO	Censeur Adjoint au Maire	SA3M Grabels
Renaud CALVAT	Maire Censeur Vice-Président du Département de l'Hérault Premier Vice-Président Administrateur Administrateur représentant le département Administrateur Administrateur Administrateur représentant 3M Délégué Titulaire pour la commune de Jacou	Jacou SA3M Conseil Départemental Montpellier Méditerranée Métropole SERM Territoire 34 SPL Occitanie Events Régie des Eaux Montpellier Events SIVoM Bérange Cadoule Salaison
Jean-Luc SAVY	Maire Censeur Administrateur	Juignac SA3M TAM SERM Club des Villes et Territoires Cyclables Office du Tourisme de la Métropole Régie des Eaux Montpellier Méditerranée Métropole

Joël SALGUES	Censeur Adjoint au Maire	SA3M Lavérune
Benoit DELTOUR	Censeur Conseiller Municipal	SA3M Pérois
Denis LEJARS	Censeur Conseiller municipal délégué aux travaux Membre de la commission des Finances Membre de la commission aménagement du territoire et urbanisme Suppléant Représentant Prades-le-Lez à la commission aménagement durable	SA3M Prades-le-Lez Prades-le-Lez Prades-le-Lez Syndicat intercommunal "Bérange, Cadoule et Salaison" Montpellier Méditerranée Métropole
Anne RIMBERT	Censeure Conseillère Métropolitaine Membre du Conseil d'Administration	SA3M Montpellier Méditerranée Métropole MOCO
Maxime PONS	Censeur Adjoint au Maire	SA3M St Georges d'Orques
Jean Pierre LIONS	Censeur Adjoint au Maire	SA3M Sussargues
Guy LAURET	Maire de Vendargues Conseiller délégué Montpellier Méditerranée Métropole Président de l'Assemblée Spéciale des Collectivités et Censeur	Commune de Vendargues Montpellier Méditerranée Métropole SA3M
Thierry TANGUY	Censeur Adjoint au Maire	SA3M Villeneuve-lès-Maguelone
MAZARS	Commissaire aux Comptes	
MAZARS	Commissaire aux Comptes suppléant	

3. MANDATS SOCIAUX ET CONVENTIONS CONCLUES ENTRE UN DIRIGEANT OU UN ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF ET UNE FILIALE

Sans objet.

4. TABLEAUX DES DELEGATIONS

Délégation de compétence					
Délégation de compétence au conseil d'administration	Nature de l'augmentation de capital envisagée	Montant de l'augmentation de capital envisagée	Modalités de l'augmentation de capital envisagée	Durée (en mois)	Réunion du conseil d'administration
<i>Assemblée générale extraordinaire du ...</i>

Délégation de pouvoirs					
Délégation de pouvoirs au conseil d'administration	Nature de l'augmentation de capital envisagée	Montant de l'augmentation de capital envisagée	Modalités de l'augmentation de capital envisagée	Durée	Réunion du conseil d'administration
<i>Assemblée générale extraordinaire du ...</i>

ANNEXE

ETATS FINANCIERS AU 31/12/2021

ETATS FINANCIERS

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

SA3M

50 place Zeus
34961 MONTPELLIER CEDEX 2



1. Etats de synthèse des comptes	1
Rapport de présentation des comptes	2
Bilan actif	3
Bilan passif	4
Compte de résultat	5
Compte de résultat (suite)	6
Annexe	7
<i>Notes complémentaires</i>	9
<i>Règles et méthodes comptables</i>	10
<i>Information sur les parties liées</i>	13
<i>Notes sur le bilan</i>	14
<i>Détails des engagements reçus sur emprunt 2021</i>	21
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	22
<i>Autres informations</i>	24
<i>Tableau des cinq derniers exercices</i>	26
<i>Tableau des concessions d'aménagement</i>	27

Etats de synthèse des comptes



Rapport de présentation des comptes

COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de la société SA SA3M relatifs à l'exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021 et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 11/09/2020, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de présentation définies par l'Ordre des Experts-Comptables.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte-rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	233 257 854
Chiffre d'affaires	50 358 117
Résultat net comptable (Bénéfice)	1 895 954

Ces comptes étant soumis au contrôle légal d'un commissaire aux comptes, ils ne donnent pas lieu à l'émission d'une attestation dans les termes prévus par nos normes professionnelles.

Le lecteur pourra se référer, pour obtenir une opinion sur ces comptes, au rapport émis par le commissaire aux comptes.

Fait à MONTPELLIER

Le 11/04/2022

SIE Florence

Expert comptable

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	948 490		948 490	958 540
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	948 490		948 490	958 540
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	185 783 192		185 783 192	175 599 985
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	348 096		348 096	797 139
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 567 364		1 567 364	13 218 223
Autres créances	8 718 222		8 718 222	10 186 899
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	1 600 000		1 600 000	1 600 000
Disponibilités	33 851 588		33 851 588	13 364 055
Charges constatées d'avance (3)	440 902		440 902	17 639
TOTAL ACTIF CIRCULANT	232 309 364		232 309 364	214 783 940
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	233 257 854		233 257 854	215 742 480
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 770 000	1 770 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	177 000	177 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	3 606 468	2 075 712
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 895 954	1 530 755
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	7 449 422	5 553 468
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	835 653	668 584
Provisions pour charges	3 156 908	2 339 503
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	3 992 560	3 008 086
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	146 608 617	136 011 005
Emprunts et dettes financières diverses (3)	28 330 597	28 656 205
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 964 537	3 969 502
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 063 594	4 259 182
Dettes fiscales et sociales	633 190	623 689
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	9 749 805	10 575 390
Produits constatés d'avance	29 465 532	23 085 952
TOTAL DETTES	221 815 872	207 180 926
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	233 257 854	215 742 480
(1) Dont à plus d'un an (a)	117 189 861	108 095 711
(1) Dont à moins d'un an (a)	101 661 474	95 115 713
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	1 784	1 374
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)	48 325 365		48 325 365	47 736 551
Production vendue (services)	2 032 752		2 032 752	2 788 180
Chiffre d'affaires net	50 358 117		50 358 117	50 524 730
Production stockée			13 970 659	5 274 668
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			14 722 207	15 014 170
Autres produits				
Total produits d'exploitation (I)			79 050 983	70 813 568
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			69 151 549	61 492 761
Impôts, taxes et versements assimilés			89 954	80 140
Salaires et traitements			489 210	445 121
Charges sociales			212 741	201 971
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			3 323 977	2 886 786
Autres charges			2 339 505	3 300 261
Total charges d'exploitation (II)			75 606 935	68 407 041
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			3 444 048	2 406 527
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			10 637	16 248
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			135 050	56 901
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			145 687	73 149
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			3 750	12 931
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			3 750	12 931
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			141 937	60 218
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			3 585 985	2 466 745

Compte de résultat (suite)

	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	19 892	7 478
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		16 300
Total charges exceptionnelles (VIII)	19 892	23 778
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-19 892	-23 778
Participation des salariés aux résultats (IX)	999 077	301 206
Impôts sur les bénéfices (X)	671 062	611 006
Total des produits (I+III+V+VII)	79 196 670	70 886 717
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	77 300 716	69 355 962
BENEFICE OU PERTE	1 895 954	1 530 755
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe



Annexe

Désignation de la société : SA SA3M

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 233 257 854 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 895 954 euros après impôt.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui comprennent, conformément à l'article L. 123-12 du Code de commerce, le bilan, le compte de résultat et une annexe

Fait significatif de l'exercice

La crise sanitaire liée à la COVID -19

L'épidémie de COVID-19 a démarré en décembre 2019, initialement en Chine avant de se propager dans le monde entier.

L'épidémie de COVID-19 (« Corona Virus Disease 2019 ») a démarré en décembre 2019, initialement en Chine avant de se propager dans le monde entier. Le 23 mars 2020, l'état d'urgence sanitaire a été promulgué par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020. Cette crise sanitaire s'est poursuivie en 2021.

Les conséquences de cet événement et la méthodologie suivie sont évoquées à la fin des règles et méthodes comptables des comptes annuels de la société.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA SA3M

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 233 257 854 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 895 954 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1- Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'avis du Comité National de la Comptabilité du 18 mars 1999 pour les opérations de concession d'aménagement. L'ensemble des recommandations énoncées par les guides comptables édités par la fédération des EPL (guides comptables professionnels des SEML activités immobilières et actions, et opérations d'aménagement) ont également été respectés.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

2-Principales méthodes utilisées :

Concessions d'aménagement

*Principes appliqués pour les en-cours de concessions d'aménagement.

Les règles d'évaluation des valeurs d'exploitation appliquées résultent des dispositions du Plan Comptable général. Il existe une exception à ce principe général sur les en cours de concessions d'aménagement qui font l'objet de l'analyse ci-dessous.

Le montant figurant au bilan sous la rubrique encours de concessions d'aménagement résulte de la différence entre le cumul des dépenses HT (frais financiers et frais exceptionnels compris) et le montant des coûts de revient des éléments

Règles et méthodes comptables

cédés, estimés en fin d'exercice, de manière globale, par application au coût de revient prévu par le compte rendu financier de la fraction établie comme suit :

* Risque Concédant

Au numérateur : le montant des produits réalisés depuis le début de l'opération hors participations reçues ou à recevoir de la collectivité territoriale concédante

Au dénominateur : le montant global des produits prévus par le compte rendu financier (ou le bilan d'origine pour la 1ère année) hors participations reçues ou à recevoir de la collectivité territoriale concédante

* Risque Concessionnaire

** Au numérateur : le montant des produits réalisés depuis le début de l'opération incluant les participations reçues ou à recevoir de la collectivité territoriale concédante,

** Au dénominateur : le montant global des produits prévus par le compte rendu financier incluant les participations reçues ou à recevoir de la collectivité territoriale concédante.

La comptabilité traduit les concessions d'aménagement sous les rubriques du bilan suivantes :

a) stocks / en cours de production de biens : pour le montant total des coûts engagés en cumulé à la clôture de l'exercice diminué de celui estimé des éléments cédés,

b) comptes de régularisation actif ou passif : pour la neutralisation du résultat intermédiaire provisoire d'une opération d'aménagement concédée aux risques et profits du concédant,

c) compte de provisions pour risques et charges :

1- pour le montant des charges non encore comptabilisées mais courues à la fin de l'exercice,

2- pour le montant des risques de pertes à terminaison sur les opérations concédées aux risques du concessionnaire,

3- pour le montant des coûts de liquidation des opérations achevées.

Dans l'hypothèse où le montant du coût de revient des éléments cédés est supérieur au cumul des charges comptabilisées, il sera constitué une provision pour charges, égale au montant de l'écart constaté. En conséquence, la valeur du stock relatif à l'opération concernée, inscrite dans les comptes annuels sera nulle.

Les tableaux présentés pages 27 et 28 reprennent l'ensemble des informations relatives aux en cours des conventions d'aménagement. Les informations mentionnées dans ce tableau, notamment celles relatives aux participations prévisionnelles des collectivités concédantes, sont issues des comptes rendus financiers présentés aux collectivités concédantes au cours du second semestre 2021 pour les prévisions et de la comptabilité de l'entreprise à fin 2021 pour les réalisations.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise.

Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Il est précisé par ailleurs que la société n'a bénéficié, au cours de l'exercice, d'aucune aide :

- pas de nouveau décalage d'échéances d'emprunts ;
- pas d'exonération de cotisations sociales ou d'aide aux paiements ;
- pas de fonds de solidarité.

Information sur les parties liées

Parties liées	Nature de la relation avec la partie liée	Montant des transactions conclues avec la partie liée		Montant des transactions conclues avec la partie liée	
		Impact à l'actif solde au 31/12/2021	Impact au compte de résultat (charges)	Impact au passif solde au 31/12/2021	Impact au compte de résultat (Produits)
SERM	Convention de mise à disposition à but non lucratif	154 227,88	3 193 158,27		
SERM	Refacturation transfert congés payés				
SERM	Refacturation quote-part Intéressement	782 338,00	549 957,00		
GIE SERM SA3M	Refacturation quote-part Intéressement	400 893,20	328 073,27		
GIE SERM SA3M	Répartition des charges selon règlement intérieur du GIE	424 245,71	3 070 893,94		
GIE SERM SA3M	Refacturation transfert congés payés		6 619,50		
GIE SERM SA3M	Refacturation TR			5 140,00	
GIE SERM SA3M	Refacturation SIMI	-	1 841,86		
GIE SERM SA3M	Acompte sur répartition de charges			1 267 741,16	

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	958 540	79 950	90 000	948 490
Immobilisations financières	958 540	79 950	90 000	948 490
ACTIF IMMOBILISE	958 540	79 950	90 000	948 490

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 11 674 978 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	948 490		948 490
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 567 364	1 567 364	
Autres	8 718 222	8 718 222	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	440 902	440 902	
Total	11 674 978	10 726 488	948 490
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS AUTRES ACTIVITES - FACTURES	5 140
ORGANISMES SOCIAUX - IJSS	1 298
INTERETS COURUS A RECEVOIR	3 652
Total	10 090

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 770 000,00 euros décomposé en 17 700 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	3 008 086	3 323 977	2 339 503		3 992 560
Total	3 008 086	3 323 977	2 339 503		3 992 560
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		3 323 977	2 339 503		
Financières					
Exceptionnelles					

Des provisions pour charges prévisionnelles sont enregistrées, conformément aux principes régissant les concessions d'aménagement (paragraphe 2), leur montant ressort à 3 157 K€ fin 2021.

Une provision pour litige salarial a été constatée sur l'exercice 2021. Ce litige est provisionné à 100%, charges comprises. La provision de 167 k€ a été calculée en tenant compte de la répartition des temps entre la SERM ET la SA3M.

Une provision pour litiges (droit d'auteur) sur l'opération 1950 a été constatée pour 121 k€ sur les exercices précédents.

Une provision pour litiges concernant une révision de loyer sur l'opération 1932 a été constatée pour 547 k€ au 31/12/2020.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 218 851 335 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 784	1 784		
- à plus de 1 an à l'origine	146 606 832	29 416 971	83 784 938	33 404 923
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	28 330 597	28 330 597		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 063 594	4 063 594		
Dettes fiscales et sociales	633 190	633 190		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	9 749 805	9 749 805		
Produits constatés d'avance	29 465 532	29 465 532		
Total	218 851 335	101 661 474	83 784 938	33 404 923
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	39 190 931			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	28 593 729			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS d EXPLOITATION - FACTU	1 203 166
INTERETS COURUS	483 573
PERSONNEL - DETTES PROVISIONS pour	49 563
PERSONNEL - DETTES PROVISIONNEES po	122 928
PERSONNEL - AUTRES CHARGES à PAYER	14 000
PERSONNEL - DETTES PROV. pour CHARG	24 782
ORGANISMES SOCIAUX - CHARGES à PAYE	6 000
ETAT - AUTRES CHARGES à PAYER	44 537
CHARGES à PAYER - DIVERS	22 697
Total	1 971 246

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
NEUTRALISATION MALI PROVISoire CONC CHARGES CONSTATEES d AVANCE	430 780 10 122		
Total	440 902		

Détail du compte 482700 de 430 780 euros du 31/12/2021 :

Il s'agit de la neutralisation du résultat intermédiaire provisoire des opérations d'aménagement concédées aux risques et profits du concédant (Cf. principes exposés dans le paragraphe "stock - encours de concessions", et dans le tableau des concessions présenté en annexe).

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
NEUTRALISATION BONI PROVISoire CONC PRODUITS CONSTATES d AVANCE	28 555 532 910 000		
Total	29 465 532		

Détail du 482790 de 28 555 532 euros au 31/12/2021 :

Il s'agit de la neutralisation du résultat intermédiaire provisoire des opérations d'aménagement concédées aux risques et profits du concédant (Cf. principes exposés dans le paragraphe "stock - encours de concessions", et dans le tableau des concessions présenté en annexe).

Un produit constaté d'avance concernant les rémunérations relatives aux concessions MOSSON et CEVENNES a été constaté sur 2020 pour 1.08M€.

Depuis leur attribution début 2020, les concessions de Renouveau Urbain Mosson et Cévennes ont connu d'importantes évolutions notamment en terme de planning et de financement.

Ces concessions prévoyaient notamment pour l'année 2020 la signature de la convention avec l'ANRU permettant la mise en oeuvre effective des opérations. Cette signature a été décalée au 1er trimestre 2021.

De ce fait, le renforcement des équipes a été décalé. De plus, l'ANRU par mail du 3 avril 2020 adressé au Maire Président, a rendu son avis à la suite du comité d'engagement du 27/11/2019. Cet avis entraîne une réduction des montants de subventions attendus. Cela a donc nécessité de revoir les missions du projet et de décaler le recrutement de l'équipe dédiée.

Notes sur le bilan

La rémunération a été étalée sur 14 ans. Sur l'exercice, la rémunération relative à l'année 2021 a été reprise à hauteur de 170 k€

Détails des engagements reçus sur emprunt 2021

Eu égard au caractère spécifique des opérations de la SPL et aux règles fixées par le législateur, les collectivités concédantes peuvent garantir dans les limites fixées par la loi les emprunts contractés par la SPL.

activités	Capital restant du	Collectivités		Cautions bancaires		Taux non garanti	Montant non garanti
		taux garanti	montant garanti	taux garanti	montant garanti		
1905 Conc. Aménag. Nouveau Grand Cœur	251 K€	80%	201 K€	0%	0 K€	20%	50 K€
1905 Conc. Aménag. Nouveau Grand Cœur	2 002 K€	80%	1 602 K€	0%	0 K€	20%	400 K€
1905 Conc. Aménag. Nouveau Grand Cœur	2 000 K€	80%	1 600 K€	0%	0 K€	20%	400 K€
1905 Conc. Aménag. Nouveau Grand Cœur	1 074 K€	80%	859 K€	0%	0 K€	20%	215 K€
1918 Conc. Aménag. Zac Parc 2000 - 2ème Ext.	751 K€	80%	601 K€	0%	0 K€	20%	150 K€
1930 Conc. Aménag. Route de la mer	2 100 K€	80%	1 680 K€	0%	0 K€	20%	420 K€
1930 Conc. Aménag. Route de la mer	1 650 K€	80%	1 320 K€	0%	0 K€	20%	330 K€
1930 Conc. Aménag. Route de la mer	638 K€	80%	511 K€	20%	128 K€	0%	0 K€
1930 Conc. Aménag. Route de la mer	846 K€	80%	677 K€	20%	169 K€	0%	0 K€
1930 Conc. Aménag. Route de la mer	1 405 K€	80%	1 124 K€	0%	0 K€	20%	281 K€
1930 Conc. Aménag. Route de la mer	4 339 K€	80%	3 471 K€	0%	0 K€	20%	868 K€
1932 Conc. Aménag. Route de la mer	12 000 K€	80%	9 600 K€	20%	2 400 K€	0%	0 K€
1932 Conc. Aménag. Route de la mer	1 000 K€	80%	800 K€	0%	0 K€	20%	200 K€
1940 Conc Aménag. ZAC de la restanques	2 030 K€	80%	1 624 K€	0%	0 K€	20%	406 K€
1940 Conc Aménag. ZAC de la restanques	6 151 K€	80%	4 921 K€	0%	0 K€	20%	1 230 K€
1940 Conc Aménag. ZAC de la restanques	4 793 K€	80%	3 834 K€	0%	0 K€	20%	959 K€
1941 Conc Aménag. ZAC du COTEAU	12 464 K€	80%	9 972 K€	20%	2 493 K€	0%	0 K€
1941 Conc Aménag. ZAC du COTEAU	359 K€	80%	287 K€	0%	0 K€	20%	72 K€
1942 Conc. Aménag. E.A.I Croix dargent	800 K€	80%	640 K€	0%	0 K€	20%	160 K€
1945 Conc. Aménag. E.A.I Croix dargent	15 283 K€	80%	12 227 K€	20%	3 057 K€	0%	0 K€
1946 Conc. Aménag. E.A.I Croix dargent	3 342 K€	80%	2 674 K€	0%	0 K€	20%	668 K€
1946 Conc. Aménag. E.A.I Croix dargent	2 714 K€	80%	2 171 K€	0%	0 K€	20%	543 K€
1946 Conc. Aménag. E.A.I Croix dargent	6 000 K€	80%	4 800 K€	0%	0 K€	20%	1 200 K€
1960 Conc. Aménag. OZ montpellier Nature urbain	2 010 K€	80%	1 608 K€	0%	0 K€	20%	402 K€
1960 Conc. Aménag. OZ montpellier Nature urbain	14 229 K€	80%	11 383 K€	0%	0 K€	20%	2 846 K€
1960 Conc. Aménag. OZ montpellier Nature urbain	1 938 K€	80%	1 550 K€	0%	0 K€	20%	388 K€
1960 Conc. Aménag. OZ montpellier Nature urbain	2 000 K€	80%	1 600 K€	0%	0 K€	20%	400 K€
1960 Conc. Aménag. OZ montpellier Nature urbain	5 188 K€	80%	4 150 K€	0%	0 K€	20%	1 038 K€
1962 Conc. Aménag. OZ montpellier HOTEL IC	4 000 K€	80%	3 200 K€	0%	0 K€	20%	800 K€
1962 Conc. Aménag. OZ montpellier HOTEL IC	8 243 K€	80%	6 594 K€	0%	0 K€	20%	1 649 K€
1980 Conc. Aménag. Clapiers ZAC le castelet	1 757 K€	80%	1 406 K€	0%	0 K€	20%	351 K€
1980 Conc. Aménag. Clapiers ZAC le castelet	1 875 K€	80%	1 500 K€	0%	0 K€	20%	375 K€
1985 Lauze Est	2 000 K€	80%	1 600 K€	0%	0 K€	20%	400 K€
1990 Conc. Aménag. Mosson	7 000 K€	80%	5 600 K€	0%	0 K€	20%	1 400 K€
1991 Conc. Aménag. Cevennes	3 500 K€	80%	2 800 K€	0%	0 K€	20%	700 K€
1992 Conc. Aménag. Zac Pompignane	379 K€	80%	303 K€	0%	0 K€	20%	76 K€
1992 Conc. Aménag. Zac Pompignane	3 612 K€	80%	2 889 K€	0%	0 K€	20%	722 K€
1992 Conc. Aménag. Zac Pompignane	4 083 K€	80%	3 267 K€	0%	0 K€	20%	817 K€
1992 Conc. Aménag. Zac Pompignane	800 K€	80%	640 K€	0%	0 K€	20%	160 K€
Totaux	146 607 K€		117 285 K€		8 247 K€		21 075 K€

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Résultat financier

	31/12/2021	31/12/2020
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	10 637	16 248
Reprises sur provisions et transferts de charge	135 050	56 901
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	145 687	73 149
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	3 750	12 931
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	3 750	12 931
Résultat financier	141 937	60 218

La société impute sur les conventions d'aménagement des frais et des produits financiers en fonction de la situation de trésorerie des opérations.

Au titre de l'exercice 2021 :

- le montant des frais financiers imputés s'élèvent à 135 k€
- le montant des produits financiers s'élèvent à 0 k€

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
79110000000 - TRANSFERT de CHARGES EXPLOITATION	1 159	
79121000000 - REM ETUDES CPA	5 924 582	
79122000000 - REM ACQUISITION	904 680	
79123000000 - REM COND OP CPA ZONES ACTIVITES	342 561	
79123100000 - REM COND. OP CONSTRUCTIONS	14 874	
79124000000 - REM COMMERCIALE LOGEMENTS	967 923	
79124100000 - REM COMMERCIALE ACTIVITES	545 430	
79129000000 - REM TRESORERIE	512 313	
79138000000 - TRANSFERT DE CHARGES pour PROVISION	3 156 908	
79150000000 - EXTOURNE NEUTRALISATION BONI CONCED	12 275	
	12 382 704	
Transfert de charges financières		
79600000000 - TRANSFERT de CHARGES FINANCIERES		135 050
		135 050
Total	12 382 704	135 050

La société impute une quote-part de ses frais généraux sur les opérations de concessions d'aménagement selon les modalités définies par les conventions (rémunération forfaitaire, proportionnelle, ...).

Par l'intermédiaire d'un compte de transfert de charges, il a été imputé, au titre de l'année 2021, 9 212 K€ pour l'ensemble des concessions d'aménagement.

A titre d'information, la rémunération de conduite opérationnelle est prélevée en fonction des dépenses.

Une rémunération commerciale est prélevée en fonction des recettes encaissées.

Une rémunération de gestion de trésorerie a été prélevée au titre des mouvements de trésorerie.

Une rémunération forfaitaire d'étude a été prélevée conformément à la convention.

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges	19 892	
TOTAL	19 892	

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

1- Covid-19

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation. A la date d'arrêté des comptes des états financiers au 31/12/2021, en tenant compte des mesures sanitaires mises en oeuvre et annoncées par les autorités, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause d'une part la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation et d'autre part la valeur de ses actifs. Les conséquences de la crise sanitaire sur la société ne sont cependant pas déterminables à date.

2- Autres informations relatives aux risques climatiques

Conformément à la recommandation 2021-06 relative à l'arrêté des comptes 2021 de l'AMF, la direction de la société précise que les états financiers arrêtés au 31/12/2021 ne sont pas impactés par des décisions stratégiques et engagements pris relatifs aux risques climatiques. Aucun risque climatique susceptible d'impacter significativement la valeur comptable de ses actifs n'a été identifié sur cet exercice.

3- Situation Guerre Ukraine/Russie

Les opérations militaires en Ukraine qui ont commencé le 24 février 2022 et les sanctions prises contre la Russie par de nombreux Etats ont des incidences sur l'activité de nombreux groupes internationaux et auront une incidence sur l'économie mondiale.

La société n'a pas d'exposition directe en Ukraine et en Russie. Néanmoins, ces évènements pourraient avoir un impact sur la chaîne d'approvisionnement de certains produits nécessaires à son activité et/ou dans l'allongement des délais de réalisation de certains chantiers.

A la date des présentes, ces risques sont toutefois difficilement chiffrables et la société n'est pas en mesure d'évaluer les impacts à moyen et long terme de cet évènement sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

Effectif

Effectif moyen du personnel : 9 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	5	
Agents de maîtrise et techniciens	3	
Employés		
Ouvriers		
Total	8	

Autres informations

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées

La société externalise ses engagements retraite.

Selon l'effectif SA3M à fin 2021, le passif social est estimé selon la méthode rétrospective à 167 K€.

Le total des fonds placés est estimé à 170 k€ au 31/12/2021.

Age de départ 62 ans : (salaire brut chargé à 50% avec évolution de 2%/an * probabilités de survie et de rester dans l'entreprise * actualisation financière 0,75%)*ancienneté actuelle / ancienneté à l'échéance.

Au titre de 2021, la société a effectué un virement de 20 k€ auprès de l'organisme gestionnaire.

GIE

Depuis 2012, un GIE entre la SERM et la SA3M a été mis en place pour partager les moyens fonctionnels. Il s'est poursuivi sur l'exercice 2021

Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	1 770 000,00	1 770 000,00	1 770 000,00	1 770 000,00	1 770 000,00
Nombre d'actions ordinaires	17 700,00	17 700,00	17 700,00	17 700,00	17 700,00
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	21 130 688,89	33 648 863,96	31 865 230,77	50 524 730,48	50 358 117,23
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	3 194 750,54	1 221 366,50	3 181 938,99	1 909 899,26	4 550 567,10
Impôts sur les bénéfices	436 317,00	289 989,00	504 570,00	611 006,00	671 062,00
Participation des salariés	393 584,01	458 730,88	695 415,68	301 205,97	999 077,20
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	941 890,78	755 744,55	1 140 788,41	1 530 755,25	1 895 953,93
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	133,61	26,70	111,97	56,37	162,74
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	53,21	42,70	64,45	86,48	107,12
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés	7	7	8	8	9
Montant de la masse salariale	406 720,12	408 475,03	420 356,79	445 120,80	489 209,91
Montant des sommes versées en avantages sociaux	195 071,84	184 759,29	197 861,83	201 971,18	212 740,63

Tableau des concessions d'aménagement

TABLEAU DES CONCESSIONS D'AMENAGEMENT

N° OPE	NOM DE LA CONCESSION	NOM DU CONCEDANT	DATE DE SIGNATURE	DATE EXPIRATION	PRISE EN CHARGE RESUL. PAR CONCEDANT	RESULTAT PREVISIONNEL	PARTICIPATION TOTALE CONCEDANT	PARTICIPATION COMPTABILISEE AU 31 DECEMBRE
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
1900	ZAC DESCARTES	3M	avr.-10	déc.-23	100% (a)	-2 059	2 059	2 059
1904/5/06/07	GRAND CŒUR	Ville de Montpellier	déc.-13	déc.-27	100%	-10 479	10 479	7 874
1910	ZAC ODYSSEUM EST	3M	mai-11	déc.-25	100% (a)	0	0	0
1918	ZAC PARC 2000 - 2ème Extension	3M	déc.-11	déc.-25	100% (a)	-589	589	289
1920	ZAC PORT MARIANNE HIPPOCRATE	3M	août-11	déc.-24	100% (a)	0	0	0
1921	AMNGT HIPPOCRATE EXT	3M	août-19	août-29	100%	-2 169	2 169	930
1930 1931 1932 1935	ROUTE DE LA MER	3M	déc.-11	déc.-40	100%	-32 671	32 671	16 421
1940	ZAC RESTANQUE	Ville de Montpellier	juil.-12	juil.-42	100%	-22 500	22 500	1 430
1941	ZAC DU COTEAU	Ville de Montpellier	nov.-17	nov.-29	100%	0	0	0
1942	HAUTS DE LA CROIX D'ARGENT	Ville de Montpellier	oct.-19	oct.-29	100%	0	0	0
1945/1945-3	E.A.I CROIX D'ARGENT	Ville de Montpellier	juil.-12	juil.-32	90%	-24 400	24 400	10 500
1946	ZAC PORT MARIANNE REPUBLIQUE	Ville de Montpellier	avr.-15	déc.-35	85%	-1 067	1 067	171
1948	HAMEAU DE BAILLARGUET	Montferrier-sur-Lez	déc.-19	déc.-28	100%	0	0	0
1950	ZAC CŒUR D'ORQUE	Commune St Georges d'Orques	Opération résiliée en 2016		100%		0	
1951	CENTRE D'ORQUES	COMMUNE STGEORGES D'orques	mars-17	mars-21	100% (a)	0	0	0
1953	SUSSARGUES JULES RIMET	Sussargues	févr.-20	févr.-27	100%	-1 100	1 100	200
1958	SUSSARGUES FRANGE URBAINE SUD	Sussargues	oct.-20	oct.-30	100%	0	0	0
1960/ 1962	OZ MONTPELLIER NATURE	3M	oct.-13	oct.-38	100%	-6 200	6 200	1 000
1970	ZAC DES SAUREDES	Commune Castries	mars-12	mars-22	100% (a)	-200	200	200
1980	ZAC "LE CASTELET"	Commune Clapiers	oct.-13	oct.-26	100% (a)	-200	200	0
1985	LAUZE EST	3M	juin-19	juin-29	100%	-4 376	4 376	1 800
1990	MOSSON	3M	janv.-20	janv.-35	100%	-74 060	74 060	5 477
1991	CEVENNES	3M	janv.-20	janv.-35	100%	-28 924	28 924	2 924
1992	REAMENAG QUART POMP	Ville de Montpellier	nov.-16	nov.-31	100%	0	0	0
TOTAUX								51 275

Montants en milliers d'€

Notes concernant les colonnes :

- (1) Nom de la collectivité contractante (8)
 - (2) Date signature de la convention par la seml et le concédant (9)
 - (3) Date d'expiration de la convention (10)
 - (4) Répartition conventionnelle du résultat de l'opération (concédant ,cessionnaire ,risques partagés) (11)
 - (5) Résultat de l'opération selon le CRACL servant de base à l'arrêté des comptes annuels (12)
 - (6) Montant de la participation totale HT du concédant selon CRACL (13)
 - (7) Montant de la participation HT comptabilisée au 31/12 (14)
- (a) risque 100% concédant dans la limite de la participation approuvée, au-delà risque aménageur selon hypothèses définies art.25-4 de la convention. Le boni de l'opération sera reversé au concédant à hauteur de 80%

Tableau des concessions d'aménagement

TABLEAU DES CONCESSIONS D'AMENAGEMENT

N° OPE	CUMUL CHARGES	CUMUL PRODUITS	STOCKS AU 31 DECEMBRE	PROVISION POUR CHARGES	NEUTRALISATION RESULTAT INTERMEDIAIRE		PARTICIPATION RESTANT A PERCEVOIR
					PARTICIPATION A RECEVOIR EN FIN D'EXERCICE	PARTICIPATION PERCUE D'AV. EN FIN D'EX.	
	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)
1900	5 725	4 018	0	352	0	0	0
1904/5/06/07	36 543	20 518	13 141	0	0	4 988	2 605
1910	461	0	461	0	0	0	0
1918	6 798	2 468	4 041	0	0	0	300
1920	4 215	6 265	0	2 050	0	0	0
1921	213	0	213	0	0	930	1 239
1930 1931 1932 1935	78 539	19 234	56 685	0	0	13 802	16 250
1940	31 144	15 437	13 846	0	431	0	21 070
1941	13 844	492	13 352	0	0	0	0
1942	468	0	468	0	0	0	0
1945/1945-3	54 937	39 572	4 865	0	0	0	13 900
1946	15 936	16 290	0	525	0	0	896
1948	78	0	78	0	0	0	0
1950						0	0
1951	1 835	2 064	0	230	0	0	0
1953	130	0	130	0	0	200	200
1958	305	0	305	0	0	0	0
1960/ 1962	76 693	29 130	46 564	0	0	0	0
1970	6 046	3 872	1 974		0	0	0
1980	12 889	7 281	5 608				0
1985	367	0	367	0	0	1800	1 800
1990	14 771	4 659	8 506	0	0	3871	4 965
1991	4 973	62	4 891	0	0	2904	2 914
1992	15 843	5 555	10 289	0	0	0	0
	382 753	176 917	185 783	3 157	431	28 495	
	<i>Rubrique concernée dans le bilan</i>		<i>En-cours de biens</i>	<i>Provision pour charges</i>	<i>Charges constatées d'avance</i>	<i>Produits constatés d'avance</i>	

Montants en m. Montants en milliers d'€

Notes concernant les colonnes :

- Montant du cumul des charges comptabilisées au 31/12 (y compris les charges provisionnelles provisionnées)
- Montant du cumul des produits hors participations du concédant comptabilisés au 31/12
- Montant du stocks de concessions d'aménagement en cours au 31/12 (cumul des charges diminués du coût de revient des lots vendus)
- Montant de la provision pour charges comptabilisée dans le cas où les charges sont inférieures au coût de revient des lots vendus
- Montant de la participation à percevoir à la clôture déterminée en fonction du degré d'avancement
- Montant de la participation perçue d'avance à la clôture déterminée en fonction du degré d'avancement
- Montant de la participation totale attendue (col 6) déduction faite de la participation déjà comptabilisée (col. 7)